

**M. Guay (Saint-Boniface):** Par votre intermédiaire, monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Songerait-il à prolonger les heures de bureau des services de l'impôt sur le revenu dans tout le pays, afin de faciliter la tâche des contribuables qui doivent s'y rendre pour obtenir les renseignements supplémentaires dont ils ont besoin?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, je crois que c'est une excellente proposition.

**Une voix:** Et nécessaire.

**L'hon. M. Stanbury:** J'ai demandé à mes fonctionnaires supérieurs de l'examiner minutieusement. Je veux simplement m'assurer que les frais découlant de cette initiative n'alourdiront pas trop le fardeau des contribuables canadiens.

\* \* \*

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

### LE SECTEUR DE COMPÉTENCE EN MATIÈRE DE PROJECTION DES TENDANCES

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au très honorable premier ministre. Étant donné que le ministre des Finances a dit à la Chambre hier qu'il n'avait jamais fait le commerce des prédictions, le très honorable député aurait-il l'obligeance d'informer la Chambre du ministère, de l'organisme ou du service gouvernemental qui a la responsabilité de prédire les tendances économiques afin de faciliter les énoncés de politique?

**Des voix:** Bravo!

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, comme la Chambre le sait, le Conseil économique du Canada de par son autorité législative est chargé...

**L'hon. M. Hees:** Vous n'avez jamais prêté la moindre attention à ce qu'il vous a dit.

**Des voix:** Bravo!

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, je suis désolé, mais l'agitation de certains députés m'a empêché d'entendre la réponse du premier ministre. Peut-être pourrait-il la répéter avec votre permission.

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué qu'en vertu de son mandat, le Conseil économique du Canada étudie les tendances à moyen et à long terme de l'économie. Le gouvernement bénéficie naturellement des services de ses propres conseillers. Nous discutons de ces problèmes en Cabinet et je suis certain que le ministre en discute avec ses collaborateurs. Lors de la présentation d'un budget, la Chambre et le pays obtiennent le plus de données possibles sur l'économie passée, présente et future.

## Questions orales

### LES OBJECTIFS FISCAUX ET MONÉTAIRES IMMÉDIATS ET L'ÉLABORATION DES POLITIQUES

**M. David Lewis (York-Sud):** Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser au ministre des Finances une question qui découle du fait qu'il semble confondre prévisions et prophéties, et personne ne lui demande de prophéties. Je voudrais lui demander de faire savoir à la Chambre quels objectifs immédiats il a fixés pour ses politiques monétaires et fiscales, et tout particulièrement en ce qui concerne le taux du chômage dans l'avenir proche. S'il a décidé de ne pas fixer d'objectifs, pourrait-il dire à la Chambre à quels autres moyens lui-même et ses conseillers ont recouru pour établir des politiques de gestion de l'économie?

**Des voix:** Le NPD.

**L'hon. John N. Turner (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, cela aussi est une question à débattre. J'ai dit hier que certains honorables représentants attendent expressément des objectifs importants dans les domaines du chômage et des prix mais que, comme l'a fait remarquer le Conseil économique du Canada, tous ces objectifs sont reliés et nous devrions discuter d'objectifs en fonction d'une gamme de 14 ou 15 indices. J'ai dit aussi que le public pourrait bien confondre objectifs et prévisions. C'est très difficile au sein d'une économie vulnérable comme celle du Canada, où les mouvements reliés des échanges et des prix ont une si grande influence.

**Une voix:** Un gouvernement vulnérable, vous voulez dire!

• (1430)

**M. Lewis:** Monsieur l'Orateur, j'espère qu'en présentant son exposé budgétaire le ministre des Finances fera preuve d'un peu plus de bon sens. Peut-il nous donner la raison de la démission de son ministère de M. Cyril D. Hodgins, directeur de l'analyse économique, et surtout—je le lui demande sérieusement—cette démission peut-elle s'attribuer à l'attitude du ministre envers les objectifs économiques ainsi qu'à sa manière de diriger l'économie, c'est-à-dire en ayant le courage d'atteindre ces objectifs?

**L'hon. M. Turner:** Cette assertion du député à propos de M. Hodgins ne mérite pas qu'on y prête attention. M. Hodgins est parti parce que d'autres possibilités s'offraient à lui et, à vrai dire, il demeurera en étroite contact avec le ministère comme contractuel. Aussi je tiens à nier très énergiquement une telle affirmation. Quant à mon bon sens le soir du budget, j'en montrerai si le député s'engage à faire de même.

**L'hon. M. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, puisque le ministre des Finances vient de déclarer il y a un instant qu'il était difficile de faire une prévision et qu'il hésitait à en faire une, pourquoi alors dans son exposé budgétaire s'était-il empressé de prédire qu'il y aurait plus d'emplois de créés en 1972 qu'en 1971 et que les prix des aliments augmenteraient moins en 1972 qu'en 1971?

**L'hon. M. Turner:** Monsieur l'Orateur, je vois que l'honorable député se sert de sa mémoire sélective dans l'espoir de rappeler à la Chambre et au pays des souvenirs sélectifs à propos des faits et de statistiques. En fait, je trouve que le chef de l'opposition joue un peu cyniquement avec les chiffres.